

Communiqué de Presse : Bourses Égalité des Chances

La Fondation Université Paris Nanterre lance son programme Bourses étudiantes Égalité des Chances 2026

Nanterre, le 1er mars 2026 – La Fondation Université Paris Nanterre est fière d'annoncer le lancement de l'édition 2026 de son programme de bourses de mérite et d'excellence. Près d'un tiers des étudiants considèrent qu'ils ont des ressources financières insuffisantes, selon la dernière enquête menée par l'OVE au niveau national. Pour ces jeunes talents, la poursuite d'études – diplôme déterminant pour un emploi qualifié – est souvent compromise. Cette précarité constitue un frein direct à la réussite académique et à l'insertion professionnelle.

Briser le plafond de verre financier

Face à ce constat, la FUPN annonce le lancement de la première édition 2026 de ces bourses étudiantes Égalité des Chances, un dispositif d'envergure alliant soutien financier et mentorat professionnel.

*"Les **Bourses Égalité des Chances** constituent un **tremplin vers la réussite**. Notre objectif est de lever les freins économiques pour permettre à ces étudiants, les plus talentueux, de répondre au besoin de compétence des organisations socio-professionnelles de notre territoire."* Précise Olivier Polit, Président FUPN.

Un soutien financier et humain : 6 000 € et un accompagnement sur 2 ans

Face à la précarité étudiante, la Fondation Université Paris Nanterre refuse l'inaction. Le programme prévoit l'attribution de **10 bourses d'un montant total de 6 000 €** par étudiant (3 000 €/an sur 2 ans).

Au-delà de l'aspect financier, le dispositif repose sur un accompagnement humain inédit :

- **Aide financière directe** : Pour couvrir le logement, l'alimentation et les frais d'études.
- **Mentorat personnalisé** : Chaque lauréat bénéficie de l'accompagnement d'un cadre issu du monde socio-professionnel pour faciliter son immersion et son réseau.

Qui peut postuler ?

Le programme est ouvert aux étudiants de l'UPN qui valident leur Licence 3 en 2026 et intègrent un Master 1 à l'UPN à la prochaine rentrée. Les critères d'éligibilité cumulent :

- L'excellence académique.
- Le statut de boursier sur critères sociaux (CROUS).
- La motivation et l'engagement personnel.

Un appel à la mobilisation du territoire

Ce projet est le fruit d'une synergie entre la Fondation, les alumni et les acteurs économiques locaux, avec le soutien notable du **Conseil Départemental des Hauts-de-Seine**.

La Fondation invite les entreprises à rejoindre ce mouvement. **Devenir mécène** (du simple parrainage de bourse au statut de Mécène Fondateur), c'est agir concrètement sur la RSE, accéder à un vivier de futurs talents et renforcer son ancrage dans le premier bassin économique français.

Pour soutenir le dispositif et devenir mécène, accédez aux informations complémentaires : <https://fondationupn.fr/bourses-egalite-des-chances-mecene/>

Informations Pratiques & Calendrier

- **Public cible** : Étudiants de L3 à l'UPN intégrant un Master 1 à l'UPN en septembre 2026.
- **Ouverture des candidatures** : Du 15 juin au 13 juillet 2026.
- **Dépôt des dossiers** : <https://forms.gle/dNnUdo3Guztc5vZt6>
- **Cérémonie officielle** : 22 septembre 2026.

À propos de la Fondation Université Paris Nanterre. La Fondation agit comme un pont entre le monde académique et la société civile. Elle soutient des projets innovants pour favoriser l'inclusion, l'excellence et l'insertion professionnelle des étudiants.

Plus d'informations : <https://fondationupn.fr/>